

Quelle place dans notre société pour les animaux ?

Cecil était un lion mais pas n'importe lequel, c'était une star au Zimbabwe. Il a été abattu par un riche dentiste américain. Marius était un girafon né au zoo de Copenhague. Il a été mis à mort parce que son patrimoine génétique n'était pas assez original. Après lui, quatre lions ont subi le même sort. Ces faits ont provoqué une indignation presque mondiale. Indignation aussi en Belgique quand la presse a évoqué les discussions autour de l'égorgeage de moutons avec ou sans étourdissement pour marquer la fin du ramadan. Les animaux occupent une place prépondérante dans nos sociétés industrialisées et leur bien-être s'inscrit au cœur de nos préoccupations. Mais de quels animaux s'agit-il?

Beaucoup s'interrogent face aux réactions extrêmes suscitées par la mort de Cecil et de Marius. Ils n'hésitent pas à les qualifier de démesurées autant qu'illogiques. Pourquoi cette sympathie envers ces animaux-là et pas envers tous ceux qui meurent dans l'indifférence générale : sacrifiés pour notre plaisir, notre consommation, la recherche?

Quand les animaux sont victimes de pratiques inacceptables...

Parmi d'autres exemples, citons les 25 millions d'oiseaux tués illégalement chaque année en Méditerranée : tir, utilisation de filets, pose de colle sur les branches, ... Nos oiseaux migrateurs empruntent la route France-Espagne-Portugal et sont donc concernés. Arnaud Laudelout, expert chez Natagora, déplore la perte d'espèces protégées et même rares comme la tourterelle des bois qui a décliné de plus de 30 % en Europe depuis le début du millénaire et de plus de 90 % depuis 1990, en Wallonie. « Il est important que des mesures soient prises au niveau européen si l'on veut que nos actions de protection ne soient pas mises à mal par le braconnage lors de la migration. »¹

On peut aussi s'émouvoir du triste sort des animaux dans les élevages industriels. Ils sont réduits à n'être que de simples produits dont il faut tirer le maximum de profit, peu importent les conditions de leur courte vie : absence d'espace, élevage sans lumière, amputations sans anesthésie... « La course au profit de l'industrie agro-alimentaire et de la grande distribution est la première responsable de la misère animale. », écrit Dirk De Block.²

Autre pays, autre situation : les corridas en Espagne. Le gouvernement conservateur les a classées au patrimoine culturel de l'Espagne !

Protégés : un peu, beaucoup, pas du tout...

L'animal pourtant n'est pas dénué de protection y compris en Belgique. Il y a en effet près de 30 ans, le 14 août 1986, que notre pays se dotait d'une loi relative à la protection et au bien-être animal. Actuellement, trois ministres, régionalisation oblige, ont en charge cette matière. En Wallonie, c'est le ministre de l'Environnement, Carlo di Antonio. L'association belge de défense des animaux, Gaïa, s'est réjouie qu'elle soit désormais rattachée à ce ministère plutôt qu'à celui de l'agriculture, ce qui évitera, déclare Gaïa, des conflits d'intérêt.

Le programme du ministre wallon est intéressant. Il s'engage à soutenir les initiatives européennes vers un plus grand bien-être animal et à sensibiliser la population.

¹ Natagora, Communiqué de presse du 21 août 2015

² Dirk De Block, Le bien-être animal : un débat à mener mais pas à stigmatiser, 25 août 2015, www.solidaire.org

Il entend valoriser les efforts accomplis par les éleveurs belges et soutenir et promouvoir les filières et les agriculteurs qui vont au-delà des normes actuelles du bien-être animal dans tous les types d'élevage. Il étudiera la possibilité de mettre fin aux expériences sur l'ensemble des primates et à stimuler le développement de méthodes alternatives fiables. Enfin, il renforcera les sanctions et le suivi pour des faits intentionnels de maltraitance animale.

Certains n'apprécient pas qu'autant d'argent soit consacré aux animaux ; ils l'ont dit sur les réseaux sociaux ... D'autres estiment au contraire que, d'une manière générale, la Belgique ne va pas assez loin dans ce domaine. Certes, au fil du temps et à la lumière des découvertes scientifiques sur le comportement animal et sa sensibilité à la douleur, la loi a fait l'objet de modifications législatives mais notre Code civil n'a pas évolué, il considère toujours l'animal comme du matériel. Inacceptable pour la sénatrice Christine Defraigne qui a déposé une proposition de loi visant « à reconnaître à l'animal le caractère d'être vivant et sensible dans le Code civil. »³ « La présente proposition constitue l'amorce du changement de mentalité souhaité par le citoyen dans le droit belge afin que l'animal ait enfin dans notre société sa juste place et l'affect qui lui est dû. Définir l'animal dans le Code civil comme un 'être sensible', notion dont découle son droit au bien-être et le sortir de la catégorie des biens, classification de 1804, s'avère indispensable.»

Une juste place : laquelle ?

Brouillage de la distinction entre ce qui est humain et ce qui ne l'est pas, comme l'affirme le philosophe Drieu Godefridi, interrogé dans La Libre Belgique ?⁴ Difficile de croire que c'était là le but de l'Allemagne, de la Suisse et tout récemment de la France quand ils ont modifié leur Code civil.

D'autres vont bien plus loin dans la défense des animaux comme le Français Matthieu Ricard, docteur en génétique cellulaire et moine bouddhiste. Après avoir rédigé un Plaidoyer pour l'altruisme, il sort un Plaidoyer pour les animaux. Gênant ? Pas du tout, répond-il. Si l'altruisme était ce qu'il doit être, il devrait inclure tous les êtres sensibles, les hommes mais aussi les animaux qui font la différence entre le bien-être et les souffrances. Mais cela ne se passe pas ainsi dans notre civilisation occidentale qui a infériorisé les animaux pour mieux les dominer.⁵ Pourtant, explique-t-il, nous vivons dans un monde interdépendant où le sort de chaque être, quel qu'il soit, est intimement lié à celui des autres. Il ne s'agit pas de ne s'occuper que des animaux mais aussi des animaux.⁶

On ne s'étonnera pas d'apprendre que le scientifique s'oppose à toute consommation d'animaux. « Nous tuons chaque année 60 milliards d'animaux terrestres et 1000 milliards d'animaux marins pour notre consommation. Un massacre inégalé dans l'histoire de l'humanité qui pose un défi éthique majeur et nuit à nos sociétés.»⁷

Un équilibre à trouver...

Nous partageons sa conviction que la vie des animaux possède une valeur en elle-même et que nous avons une obligation morale de ne pas leur infliger de souffrances inutiles.

En ce sens, les objectifs que s'est fixés le ministre Di Antonio nous semblent constituer un pas dans la bonne direction. Celle qui va à la rencontre de ces citoyens de plus en plus nombreux qui souhaitent en finir avec une société dominée par le profit et l'asservissement de la nature.

Dans un manifeste au monde occidental, les indiens iroquois évoquent leurs territoires « peuplés d'arbres, d'animaux et autres dons de la création » et leur conception de la vie : « Nous remercions tout ce qui est à la base de notre vie : le maïs, les haricots, le potiron, les vents, le soleil. Si les gens cessent de les respecter et de leur exprimer leur gratitude, la vie humaine sera détruite et celle de la planète touchera à sa fin. »⁸ Une façon de concevoir la relation de l'homme avec la nature qui pourrait nous inspirer. Sabine

³ Sénat de Belgique, Session de 2011-2012, 24 mai 2012.

⁴ Entretiens de Jean-Paul Duchâteau : « Faut-il relever le statut légal de l'animal ? », 25 avril 2014, www.lalibre.be

⁵ www.youtube.com/watch?v=lv453zZecy

⁶ Plaidoyer pour les animaux, www.mathieuricard.org

⁷ Plaidoyer pour les animaux, www.mathieuricard.org

⁸ Liga de las seis naciones, Llamada vital a la consciencia, Miraguano Ediciones, 1988.

Rabourdin, anthropologue des sciences, ne disait rien d'autre l'an dernier lors des journées d'étude de notre mouvement. Ailleurs dans le monde, des populations partagent des pratiques qui apparaissent comme autant de pistes pour repenser nos valeurs et répondre aux souffrances de nos sociétés, celles des hommes et de tous les êtres qui y vivent, en particulier les animaux. Les relations de domination, de propriété et de refus de limites à nos besoins ne sont pas inéluctables, ces peuples en témoignent, eux qui ont su les changer en relations d'harmonie, de partage et d'ajustement.

Anne Vanhese, Journaliste à l'ACRF – Femmes en milieu rural
Rédactrice en chef de Plein Soleil



Avec le soutien de



Cette analyse est disponible au format PDF sur notre site Internet www.acrf.be

L'ACRF-Femmes en milieu rural souhaite que les informations qu'elle publie soient diffusées et reproduites. Toutefois, n'oubliez pas, dans ce cas, de mentionner la source et de nous transmettre copie de la publication.

Merci !